Une formation d’aide-soignant à Châtellerault depuis la rentrée

lundi 28 novembre 2022, par lpe

Depuis la rentrée de septembre 2022, une formation d’aide-soignant est proposée sur le site hospitalier de Châtellerault. Le CHU de Poitiers a reçu, en effet, l’accord pour l’ouverture d’une antenne délocalisée de l’Institut de formation d’aide-soignant sur le territoire châtelleraudais. L’objectif est de faciliter l’accès à la formation et à l’emploi sur ce bassin du département de la Vienne. Le projet a reçu un soutien fort de la commune de Châtellerault, du Conseil départemental de la Vienne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et également des professionnels de Châtellerault. Un formateur et une secrétaire ont été recrutés afin de pouvoir accueillir les **22 étudiants.**

Dans le cadre du plan national de relance en santé, la Région Nouvelle-Aquitaine poursuit résolument sa stratégie de maintien et de développement du maillage territorial des formations sanitaires et sociales sur le territoire, avec l’ouverture de cette antenne. Celle-ci bénéficie d’un financement régional à hauteur de 173.809 euros, couvrant la rénovation des locaux et l’acquisition de matériel (74129 euros) et la création de 14 des 22 places d’aide-soignant (99680 euros).

Cette politique se concrétise par l’augmentation du nombre de places dans les instituts de formation et par l’ouverture de sites de formations dans les territoires. A l’instar de celle du CHU de Poitiers à Châtellerault, ces antennes se veulent accessibles à tous et doivent répondre aux besoins spécifiques, en particulier ceux des employeurs locaux et des personnes à former.

L’institut de formation des aides-soignants du CHU de Poitiers

L’institut de formation des aides-soignants (IFAS) fait partie des 44 IFAS de la région Nouvelle-Aquitaine. Il est administré par le CHU de Poitiers qui reçoit une subvention annuelle de fonctionnement et d’équipement pour l’ensemble des écoles et instituts de la région Nouvelle-Aquitaine.
L’Agence régionale de santé garantit le suivi et le contrôle des formations.
La Direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités valide les formations et délivre les diplômes. Dirigé par Corinne Milon, sous la responsabilité de Jannick Grand, coordonnateur général des instituts de formation paramédicale, l’IFAS assure la formation initiale des aides-soignants dont l’objectif est de former des professionnels de santé compétents dans les divers lieux d’exercice du métier : établissements publics, privés, médico-sociaux ou à domicile. Il dispose aujourd’hui d’un agrément régional permettant d’accueillir 130 élèves par promotion.

L’ensemble de la formation comprend **44 semaines (1540 heures) d’enseignement théorique et clinique, dont 22 semaines en institut (770 heures) et 22 semaines en stage (770 heures)**.
L’IFAS du CHU de Poitiers s’inscrit dans les lignes directrices fixées par le schéma régional des formations sanitaires et sociales. Elles préconisent un accès facilité à la formation, en proposant un parcours partiel compacté. Le pourcentage de réussite à l’IFAS est significatif avec 92 % d’étudiants ayant obtenu le diplôme d’Etat d’aide-soignant parmi la promotion 2019-2020. Et les retours des élèves

sur la formation suivie sont relativement positifs puisque sur une échelle de 1 à 10, ils ont majoritairement noté entre 8 et 10 l'ensemble des indicateurs soumis.

L'inauguration officielle de cet institut aura lieu ce lundi 28 novembre 2022 en présence de Léonore Moncond'huy, présidente du conseil de surveillance du CHU de Poitiers, Françoise Jeanson, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la santé, et Anne Costa, directrice générale du CHU de Poitiers.